Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260605-CM2026050606-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 19 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire. Présents: PENNOBER Alain, PENNANEAC'H Sylviane, LE PAGE Jacques, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN Michel, LANDREIN Marine, FERTIL André, DIVANACH Armelle, HASCOET Valérie, TYMEN Kevin, LE BRIS Christelle, GARGADENNEC Alan Absents excusés :
Date de convocation 27 mai 2026	Elue secrétaire de séance : LE BOURCH Béatrice

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire générale de mairie.

5. Décision modificative budget Roz Ar Ster D2026-039

Suite à réception de la dernière échéance d'emprunt, il s'avère que les crédits inscrits au chapitre 66 intérêts d'emprunt du budget annexe Roz Ar Ster sont insuffisants pour un montant de 49,30€:

Il est proposé d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 66 compte 66111 intérêts d'emprunt	+ 50€	Chapitre 75 compte 7573621 subvention de fonctionnement BA/régies non dotés de la personnalité morale	+ 50€
TOTAL	**50€**	**TOTAL**	**50€**

Vote :

A l'unanimité, le Conseil :

- DECIDE la décision modificative de la section de fonctionnement du budget annexe Roz Ar Ster 2026 présentée ci-dessus.

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,

le lundi 8 juin 2026

Le maire
Alain PENNOBER

MAIRIE de PLONEVEZ-PORZAY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29550 (FINISTERE)